

quand je décidai de parler, c'était en vue d'empêcher la dissémination de fausses impressions qu'il nous aurait été impossible par la suite de détruire. Voici le communiqué qui fut livré aux journaux :

Je désire faire savoir au sujet des nombreuses communications câblées à nos journaux qu'il est faux d'alléguer que dans la situation actuelle, aucune procédure ou ligne de conduite prise en Grande-Bretagne l'a été à la demande ou sur les instances des dominions, et particulièrement à la demande du Canada, à l'exclusion du Royaume-Uni. Naturellement, je ne peux parler avec autorité et connaissance de cause que pour le Canada, mais je suis persuadé que ce que je dis est également vrai pour tous les autres dominions autonomes.

Le premier ministre et le gouvernement du Royaume-Uni ont complètement admis que tout ce qui touche à la Couronne intéresse les différents dominions essentiellement. En conséquence, il y a eu, et il y a consultations entre les différents gouvernements. L'initiative a été prise nécessairement par le gouvernement britannique, mais en tenant compte de la responsabilité et de l'intérêt collectifs des différents gouvernements du Commonwealth britannique.

J'ai déjà mentionné, monsieur l'Orateur, qu'en répondant à la première communication de M. Baldwin, je l'avais fait de mon propre chef. A ce sujet, mon attitude fut semblable à celle prise par M. Baldwin lui-même à l'égard de ses collègues. Il donna à entendre à la Chambre des communes à Westminster qu'en raison du caractère des conversations qui avaient eu lieu et de la situation critique qui existait à ce moment, il avait cru bon en premier lieu de régler lui-même cette question avant qu'elle ne fût lancée dans le domaine de la discussion publique et de la publicité, ce qui, espérait-il, n'aurait jamais lieu. Cependant, une fois que le cabinet britannique fut saisi de la question, et c'est le premier ministre de la Grande-Bretagne qui m'en fit part, je communiquai immédiatement à mes collègues l'opinion que j'avais transmise à M. Baldwin. Nous considérions à ce moment s'il y avait lieu d'aviser Sa Majesté en notre propre nom comme certains autres dominions l'avaient fait. Mes collègues partagèrent entièrement les vues que j'avais exprimées dans mon message au premier ministre de Grande-Bretagne et m'autorisèrent à communiquer de nouveau avec le premier ministre pour lui apprendre qu'il pouvait faire part à Sa Majesté que les vues que j'avais exprimées étaient celles de tout le cabinet, qu'elles représentaient la situation telle que l'envisageraient le Parlement et le pays.

L'unique question sur laquelle nous avons dû en réalité exprimer une opinion fut de savoir si nous pouvions ou non, comme gouvernement, accepter la responsabilité de présenter à ce Parlement un projet de loi tendant à rendre possible un mariage morganatique.

Nous avons été d'avis qu'aucun gouvernement au Canada ne songerait pour un seul instant à accepter une pareille responsabilité, pas plus qu'un gouvernement des autres dominions de l'Empire britannique ou même du Royaume-Uni. Nous avons même pensé qu'une telle mesure, si elle était présentée, ne recevrait même pas l'appui de mon honorable ami de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth).

Ajouterai-je que nous avons fait quelque chose de plus? Lorsque le public apprit que la question se résumait au point que j'ai mentionné, savoir que Sa Majesté avait à se prononcer entre deux attachements, nous avons cru, à titre de conseillers de sa Majesté au nom du peuple canadien, que nous devrions lui transmettre un message qui lui ferait connaître hors de tout doute l'attitude qu'à notre avis Sa Majesté devrait prendre. En conséquence, à la suite de conférences avec mes collègues du cabinet, je rendis visite, le 8 décembre, à Son Excellence le Gouverneur général, le représentant de Sa Majesté, et le priai de bien vouloir communiquer à Sa Majesté les vues du gouvernement canadien sur la décision qu'Elle considèrait. Son Excellence transmit donc immédiatement cette opinion que Sa Majesté reçut avant de prendre une décision définitive. Voici le message direct que je demandai à Son Excellence de communiquer au Roi de la part de ses ministres canadiens et de moi-même, à titre de premier ministre :

Mes collègues et moi désirons faire part à Votre Majesté de la profonde sympathie que nous éprouvons pour Elle en cette heure où Elle doit prendre une décision aussi importante.

Nous n'avons aucun doute que Votre Majesté reconnaitra que son devoir comme roi envers le Trône et envers Ses sujets de toutes les parties du Commonwealth britannique, devrait passer avant toutes autres considérations, quel qu'en soit le sacrifice personnel.

Sa ci-devant Majesté n'a pas accusé réception officiellement de cette communication, mais les honorables députés se souviendront que dans le message qu'il adressa à ses divers gouvernements, les informant de sa décision de renoncer au trône, Sa Majesté a apprécié les avis qui lui sont venus de toutes parts le priant de revenir sur sa décision. Il a appuyé aussi sur le fait qu'il avait pris cette décision de son propre chef.

L'ancien roi fit une déclaration de plus, et je crois qu'il conviendrait de ne pas l'oublier. Il a ajouté qu'il espérait que ses peuples le comprendrait et il leur a demandé de croire que la décision qu'il avait prise était dans le meilleur intérêt du trône et de l'Empire et pour le bonheur de ses sujets. Je crois qu'en parlant ainsi Sa Majesté était sincère et que le roi, en prenant cette décision à la